

Interview

Service national universel : «Contraindre à s'engager, c'est le contraire de l'engagement»

Le sociologue Camille Peugny s'oppose fermement à l'extension du service national universel à tous les élèves de seconde, projet qui véhicule, selon lui, une vision «anachronique» de la jeunesse.



En 2022, des jeunes adolescents participant au SNU, à Vassieux-en-Vercors (Drôme). (Nicolas Guyonnet/Hans Lucas. AFP)

par [Adrien Naselli](#)

Un «*séjour de cohésion*» de douze jours en uniforme et sans smartphone : voilà la surprise que réserverait le gouvernement à tous les jeunes de 16 ans. Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, [le service national universel](#) (SNU), en test depuis 2019, n'a pas atteint les objectifs de 50 000 participants volontaires chaque année (32 000 jeunes de 15 à 17 ans se sont inscrits en 2022). Les détails de sa potentielle généralisation, [révélés par Politis](#), provoquent la colère de chercheurs qui travaillent sur les questions de jeunesse. Pour le sociologue spécialiste des inégalités [Camille Peugny](#), auteur de l'ouvrage *Pour une politique de la jeunesse* (Seuil, 2022), le coût exorbitant de la mesure, deux milliards d'euros chaque année, devrait être reversé à l'Education nationale.

Que pensez-vous du potentiel élargissement du service national universel à tous les jeunes ?

C'est une très mauvaise idée qui n'est pas du tout adaptée à la réalité. Elle est, par ailleurs, tout à fait hypocrite au sens où les objectifs affichés de mixité et de cohésion sociales ne seront pas atteints avec ce SNU obligatoire. L'argument de la mixité sociale est particulièrement mensonger : penser qu'en obligeant des jeunes à se réunir pendant douze jours autour d'activités sportives après leur avoir fait saluer le drapeau français et chanter *la Marseillaise* va réduire les écarts de mixité sociale est au mieux risible, au pire indécent.

Le manque de mixité sociale a des racines tellement profondes : pour faire simple, c'est la ségrégation résidentielle qui crée de la ségrégation scolaire, qui elle-même crée de la ségrégation sociale. Par ailleurs, le SNU est réservé aux jeunes Français. Or un certain nombre de jeunes nés étrangers en France mais qui ont vocation à devenir Français à 18 ans seront exclus de ce dispositif. En matière de cohésion sociale, je ne vois pas comment on pourrait faire pire.

Gabriel Attal, ex-secrétaire d'Etat à la Jeunesse, en parlait pourtant comme de «*la réforme de société la plus puissante depuis de nombreuses années*».

En effet, elle est puissamment datée et anachronique. La philosophie du SNU renvoie à ce qu'on pensait de la jeunesse il y a un siècle, c'est-à-dire une classe d'âge qu'il fallait embrigader, avec une conception tout à fait verticale de la transmission des valeurs. Dans une société vieillissante, on ne peut pas continuer de voir la jeunesse comme un âge dangereux et sauvage qu'il s'agirait de formater !

Des expérimentations sont menées depuis 2019. Quel bilan en tirez-vous ?

Qu'un dispositif comme celui-là ne peut pas devenir obligatoire ! Il faut que le SNU demeure au mieux une possibilité pour certains jeunes. Comme pour les établissements pour l'insertion dans l'emploi (Epidé), placés notamment sous la tutelle du ministère de la Défense. Pour un petit nombre de jeunes, l'encadrement militaire a pu fonctionner, comme l'a montré Joël Zaffran dans un article de la *Revue française de sociologie* en 2015. En revanche, son enquête montre aussi que ça ne fonctionne pas pour beaucoup d'autres, alors même qu'il s'agit d'un engagement volontaire et que les jeunes ont dépassé la vingtaine. Penser qu'on va obtenir des résultats en contraignant des jeunes de 16 ans est insensé. Par ailleurs, ce n'est pas ainsi qu'on va les aider à devenir autonomes.

Y a-t-il des équivalents dans d'autres pays européens ?

A ma connaissance, aucun pays n'a mis en place de service civique obligatoire, même si une poignée de pays de l'Union européenne ont encore des formes de service militaire obligatoire. La France renverrait l'image d'un pays recroquevillé sur lui-même et sur un passé mythifié. Pas celle d'un pays qui regarde vers l'avenir.

Il y a plusieurs étapes dans le projet SNU, la deuxième étant un stage dans une association, dans une administration ou dans un corps en uniforme... En quoi est-elle critiquable ?

Mais les jeunes s'engagent déjà ! Ils n'ont pas attendu l'expérimentation du SNU. Il y a des jeunes engagés et d'autres non, de la même manière qu'il y a des adultes engagés, et des adultes pas engagés. Contraindre à s'engager, c'est le contraire de l'engagement ! Une partie de la jeunesse est déjà engagée dans le monde associatif ou sportif, une autre n'est engagée nulle part et elle en a le droit. Sinon, pourquoi ne pas contraindre les adultes à s'engager également ?

Le projet est chiffré à deux milliards d'euros par an. Dans quoi pourraient-ils être dépensés ?

Augmenter le budget de l'enseignement primaire et secondaire et arrêter de supprimer des postes d'enseignants. Une année à l'école élémentaire revient à 7 800 euros par élèves. Douze jours de SNU représentent quasiment 3 500 euros ! C'est un coût exorbitant. Du point de vue du bon usage des finances publiques, on est proche de la gabegie. Quand on voit que l'Etat n'a pu débloquer que 10 millions d'euros pour les banques alimentaires en faveur des étudiants fin novembre 2022, est-ce qu'on mesure l'écart avec les deux milliards annuels du SNU ? Quant à moi, je propose une mesure tout à fait gratuite et finalement fort peu révolutionnaire au gouvernement pour renforcer la mixité sociale : sectoriser l'enseignement privé.

Uniforme, levée de drapeau le matin, *Marseillaise*... De quel œil voyez-vous ce retour des symboles militaires ?

Certains penseront toujours que la jeunesse doit être encadrée, prise en main par des gens en uniforme qui vont leur inculquer les valeurs de la République mieux que les enseignants. Mais pour moi, c'est le rôle de l'Ecole ! Mettons des enseignants devant les élèves de Seine-Saint-Denis et ailleurs, et on œuvrera beaucoup plus pour la cohésion sociale qu'en les réunissant dix jours en uniforme dans le département voisin.